

ACTUALITÉS PRIME HEURE

Votre source fiable au Canada pour recevoir des nouvelles de l'industrie concernant l'innovation, la technologie, le développement durable et l'économie.



Prime Time NEWS est accessible à tous. **Abonnez-vous aujourd'hui !**

« Vos clients les plus mécontents sont votre plus grande source d'enseignement. »

Bill Gates, Microsoft



Canadian Paint
and Coatings
Association

Association canadienne
de l'industrie de la peinture
et du revêtement



Les revêtements fonctionnels sont l'avenir !

*Les revêtements sont **fiables, responsables et recyclables**. Ils sont également essentiels pour **protéger, préserver et assurer** notre avenir. Communiquez avec l'ACIPR afin de partager comment votre revêtement fonctionnel aide à bâtir en mieux.*

[Partagez votre histoire](#)

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Janvier 2023

La publication au Canada du rapport d'évaluation préalable sur le dioxyde de titane (TiO₂) et les composés de titane connexes est prévue pour 2023, en vertu du Plan de gestion des produits chimiques (PGPC) du gouvernement. Il était clair jusqu'à récemment que le gouvernement canadien allait s'orienter vers une déclaration sur le TiO₂ semblable à celle de 2020 de l'Union européenne. L'industrie espère maintenant que le Canada prendra sérieusement en compte les récentes décisions prises en novembre 2022 par la Cour générale européenne, laquelle a rejeté la classification de 2020 de la Commission européenne plaçant le TiO₂ dans la Catégorie 2 Cancérogène. En attendant, l'industrie des revêtements ainsi que d'autres industries au Canada se sont préparées à faire face à des répercussions similaires si la même situation devait se produire ici. Les représentants du gouvernement canadien ne collectent plus aucune autre donnée sur le TiO₂, car ils ont soutenu avoir déjà en main les données toxicologiques adéquates pour prendre une décision pleinement éclairée dans le cadre de la prochaine évaluation de risques. Des intervenants de l'industrie attendent toujours de consulter les paramètres des données et les plages d'exposition calculées lorsque l'évaluation préliminaire du gouvernement sera publiée plus tard en 2023.

Lorsque la classification de l'Union européenne a été publiée en 2020, l'industrie des revêtements en Europe, en Amérique du Nord et dans d'autres pays a fermement soutenu qu'il s'agissait d'une mauvaise décision, car elle ne se basait pas sur des données scientifiques significatives. Des regroupements du secteur ayant exercé des activités de lobbying auprès d'organismes techniques de la Commission européenne ont demandé une approche plus rationnelle et fondée sur la science, mais cette demande a été tout simplement ignorée. Ces groupes incluent des associations membres du World Coatings Council (WCC) tels que l'ACIPR, l'ACA, le BCF, l'ABRAFATI, le CEPE et autres. Bien entendu, la TDMA (Titanium Dioxide Manufacturers Association) a dirigé ces efforts et a tout mis en œuvre pour réfuter une approche aussi arbitraire à l'égard des données appuyant la classification « Catégorie 2 – Cancérogène ».

L'effort final s'est soldé par une requête à la Cour générale européenne, qui a rejeté la décision prise en 2020 par les autorités de l'Union européenne, lesquelles ont de toute évidence fait une erreur en classifiant le TiO₂ sans données solides pour l'étayer. Il est impossible pour l'industrie de se fier à des résultats concernant l'évaluation de substances chimiques sans que celle-ci ne

cherchant à amasser de l'argent en portant atteinte à la bonne réputation de produits établis de longue date et réglementés au Canada.

La préoccupation croissante de nos jours est que des membres des corps législatifs cherchent à adopter des règlements sur les substances chimiques en fonction de l'établissement de seuils *inférieurs* pour les données comparativement à ce qui était la norme par le passé. De son côté, l'industrie est de plus en plus contrainte à respecter un seuil bien plus *élevé* pour maintenir le *status quo* d'un produit chimique dans le commerce. Il s'agit d'une approche non durable et, graduellement, les décisions réglementaires mèneront à des contestations judiciaires devant les tribunaux au lieu de régler la question avec une politique publique raisonnée.

Le jugement du tribunal européen a été perçu par les tribunaux comme une simple « interprétation » de données limitées menant à une importante erreur dans l'évaluation finale du TiO₂. **En fait, les organismes de l'Union européenne comptaient essentiellement sur une seule étude pour faire la classification en lien au « potentiel » de voir le TiO₂ devenir toxique dans l'avenir.** Il faut noter de plus que cette étude portait atteinte aux critères d'une classification de Catégorie 2 pour des substances chimiques, à savoir qu'elle n'était pas appuyée sur une « propriété intrinsèque » de la substance pouvant causer un cancer, mais se contentait d'indiquer un « potentiel » relié à l'usage qui en était fait. Heureusement, le jugement rendu a renversé cette classification hautement perturbatrice et les exigences d'étiquetage en vertu de la déclaration de 2020. N'eût été l'annulation de la classification de l'Union européenne par les tribunaux de l'UE, cela aurait créé un précédent dommageable pour d'autres évaluations de substances disponibles sous forme de poudre (particules peu solubles et à faible toxicité ou PSLT), non seulement au sein de l'Union européenne, mais aussi dans d'autres pays à travers le monde.

Par ailleurs, et tout aussi important, il est à souhaiter que la décision relative au TiO₂ éclairera les délibérations actuelles sur la réforme de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE), définie dans les modifications proposées du projet de loi S-5 pour les substances chimiques. Même si l'industrie appuyait généralement les modifications de la LCPE du gouvernement du Canada à l'égard de l'évaluation des substances chimiques, elle a quand même soulevé de graves inquiétudes au sujet des 62 modifications *supplémentaires* proposées par un Sénat composé de non-élus. Des sénateurs ont admis ne pas avoir toute l'expérience technique ou scientifique pour proposer de telles modifications; malgré tout, ces modifications ont été approuvées et présentées à la Chambre des communes pour considération. Le comité parlementaire de la Chambre des Communes est sur le point de reprendre son examen du projet de loi et d'en finaliser les modifications dans les prochaines semaines.

Certaines des modifications proposées dans le projet de loi S-5 sont préoccupantes. On peut penser entre autres à celles-ci : l'imposition d'un « compteur de temps » spécifique pour l'évaluation des substances chimiques; une définition vague des concepts entourant la justice environnementale; la levée de la protection des renseignements commerciaux confidentiels (RCC) essentiels soumis par l'industrie pour les substances chimiques dans le processus d'évaluation; et, une « liste de substances sous surveillance » controversée incluant des substances déjà autorisées, lesquelles pourraient être présentées au ministre par le public, *sans* protocole établi pour le retrait de celles-ci de la liste, le cas échéant. Les substances chimiques se retrouveront sur une liste de surveillance s'il est jugé qu'elles ont le « potentiel » de devenir toxiques, comme sans doute dans le cas du TiO₂, dont la classification cancérigène a été sommairement infirmée par les tribunaux. Cette liste de surveillance arbitraire ne peut que nuire à la réputation de marques établies de longue date, malgré le fait qu'elles sont déjà réglementées et vendues au Canada. Certaines modifications à la loi, comme la liste de surveillance, seront adoptées sans obtenir des éclaircissements quant à la façon dont leurs réglementations seront administrées. Cela revient à une approche du type « faites-nous confiance » lorsqu'il est question de changements législatifs. De telles modifications, si elles sont adoptées, finiront probablement par se retrouver devant les tribunaux, comme ce fut le cas récemment avec la classification injustifiée par les pays de l'Union européenne du TiO₂, pour

L'utilisation de données inadéquates pour classer le TiO_2 ou toute autre évaluation de substances chimiques ne profite à personne : ni au gouvernement, ni à l'industrie, ni au public. Cette façon de faire remettrait en question les pratiques exemplaires appliquées pour l'évaluation des substances chimiques au Canada à ce jour. Cela pourrait de plus entacher l'image du Canada dans le monde en tant que nation commerçante, dont les sources d'investissements étrangers et d'innovation s'en verraient ralenties voire freinées. Il va également de soi que tout ceci n'apporterait pas grand-chose (ou rien du tout), pour la protection de la santé humaine ou de l'environnement. Une telle situation pourrait amener plutôt les consommateurs à s'interroger sur les nombreux produits « réglementés » qu'ils achètent au quotidien.

Gary Leroux

Président et Chef de la direction



Association canadienne
de l'industrie de la peinture
et du revêtement

Canadian Paint
and Coatings
Association

Inscrivez-vous aujourd'hui.

**110^e Conférence et annuelle de l'ACIPR
mai 24 - 25, 2023**

*L'événement phare de l'ACIPR donne un aperçu
des avancées de l'industrie en matière de R&D
et de technologie, des défis commerciaux et
des perspectives économiques à venir.*



INSCRIVEZ-VOUS

ACCUEILLONS DES NOUVEAUX MEMBRES



Ensemble nous brillons davantage

KRONOS est l'un des plus importants fabricants de dioxyde de titane (TiO_2). L'entreprise est réputée sur la scène internationale depuis plus de 90 ans. La position du groupe sur le marché repose sur la qualité de ses produits, son innovation, son expérience technique et sur un service à la clientèle des plus fiables, et ce, partout dans le monde. Kronos est fière d'offrir un monde plus brillant grâce à l'agent de blanchiment le plus efficace au monde – le TiO_2 . Le dioxyde de titane est un pigment blanc qui joue un rôle clé dans la production de peintures et de revêtements, de plastiques, de papiers, de fibres ainsi que de produits spécialisés comme les cosmétiques, les produits pharmaceutiques, le verre et la céramique. Il offre la plus grande opacité de tous les pigments blancs en raison de son indice de réfraction exceptionnellement élevé et sa haute puissance de diffusion de lumière subséquente. Les applications sont caractérisées par une blancheur et une brillance supérieures, un ton neutre, une dispersibilité exceptionnelle et une excellente atténuation de teinte de supports colorés.



Brighter together

KRONOS™

Trois piliers : Gens, Passion et Chimie

se trouve le siège social. Les sociétés qui composent le groupe Briolf totalisent plus de 50 ans d'expérience dans le secteur, et elles comptent plus de 800 membres répartis dans plus de 120 pays. Ces cinq sociétés sont les suivantes : **Roberlo** (finition automobile et industrielle); Catalan **Montana Colors**, (peinture en aérosol); **R-U Chemfix**, (ancrage chimique); **Cromaresme**, (peinture pour plastique et verre); et **Dexia System**, distributeur. Récemment, Briolf a fait l'acquisition du fabricant italien *Impacar and Aerosol ARECO*. En 2021-2022, la société figurait parmi les 25 plus importantes entreprises de revêtements d'Europe.



ANNIVERSAIRES DES MEMBRES



BYK célèbre son 150^e anniversaire en 2023

Le docteur Heinrich **Byk** a fondé une entreprise il y a de cela 150 ans à Berlin. Cette entreprise est devenue l'un des principaux fabricants mondiaux de produits chimiques spéciaux. Les additifs innovants de BYK ainsi que ses solutions différenciées permettent d'optimiser les propriétés des produits et des matériaux ainsi que les processus de production et d'application. Entre autres choses, les additifs de BYK améliorent la résistance aux égratignures et le brillant des surfaces, la puissance mécanique ou le comportement de l'écoulement des matières, et les propriétés comme la stabilité des rayons UV et de la lumière ou les propriétés ignifugeantes. Félicitations à BYK pour cette impressionnante réalisation.

Le Waterborne Symposium célèbre son 50^e anniversaire en Nouvelle-Orléans en février 2023

Le **Waterborne Symposium** a produit 50 années d'actes de procédure, une « ressource importante dans la documentation publiée relative à la peinture et aux revêtements. » Alors que nous entrons dans une ère de durabilité accrue, ce symposium continuera très certainement à couvrir les technologies les plus récentes afin de répondre aux besoins de l'industrie. Félicitations!

CONSEIL D'ADMINISTRATION de L'ACIPR



Nominations au sein du conseil d'administration de l'ACIPR

Le conseil d'administration de l'ACIPR a récemment annoncé la nomination de trois personnes de l'industrie des revêtements à titre de membres du conseil d'administration. « *Les personnes nommées ont des racines profondes dans l'industrie des revêtements et chacune apporte une expérience précieuse qui saura aider le conseil d'administration à définir l'orientation de l'Association pour les prochaines années* », a fait savoir Darrin Noble, président et chef de l'exploitation de Peintures Cloverdale et président du conseil d'administration de l'ACIPR. Ces candidats, choisis pour intégrer le conseil d'administration, seront présents lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra à Niagara-on-the Lake en mai prochain en vue de leur élection officielle au conseil pour remplir des mandats spécifiques.

Roula Hanna

Administratrice des comptes clés
KRONOS Worldwide Inc.

Hanna a d'abord travaillé en tant que chimiste et chercheuse dans l'industrie pharmaceutique. En 1997, elle a commencé sa carrière dans l'industrie du dioxyde de titane où son premier poste impliquait la prestation de services techniques dans les secteurs des encres et revêtements. En 2001, elle a commencé à travailler pour KRONOS CANADA INC. dans le service des ventes de TiO_2 , service au sein duquel elle s'impliquait dans tous les types d'industrie allant des revêtements jusqu'aux papiers en passant par les plastiques. Elle occupe aujourd'hui le poste de directrice des ventes et d'administratrice des comptes clés chez KRONOS. Outre son poste en vente, elle gère la division de la qualité purifiée du TiO_2 à l'échelle mondiale; laquelle recoupe les secteurs de l'alimentation, de la pharmaceutique et des cosmétiques. Elle participe à tous les aspects de cette activité, soit de la vente au soutien technique en passant par les affaires réglementaires.



Jake Jevric

Vice-président administratif

Lorama Group

Monsieur Jevric est en poste à Toronto où il est responsable de la direction opérationnelle en Amérique du Nord pour le marketing global et la distribution mondiale chez Lorama Group. Il travaille au sein de l'industrie des revêtements depuis 21 ans. Treize de ces années l'ont été avec L.V. Lomas Limited en tant que directeur du marketing pour les produits chimiques fins, ce qui comprend également les revêtements, les encres, les élastomères et les adhésifs. Avant d'occuper ce poste, monsieur Jevric a exercé les fonctions de directeur du marketing et des ventes chez NuVsio Inc. où il faisait



l'analyse de marché en lien avec les stratégies de prix, d'image de marque et d'accès aux marchés pour des entreprises de haute technologie en démarrage. Il apporte ses vastes expériences et connaissances en matière d'approches en vente consultative, d'initiatives relatives à la croissance territoriale et de ventes pour plusieurs gammes de produits. Monsieur Jevric fut président de la *Toronto Society for Coatings Technology* pendant neuf ans, au cours desquels il a appuyé des projets d'éducation et de formation pour les parties prenantes de l'industrie des revêtements. Plus récemment, en 2013, il a participé à la réalisation du cours de formation de l'ACIPR offert en ligne, CoatingsTECH. Ce cours est fondé sur le travail considérable accompli par TOSCOT pendant plusieurs décennies. Monsieur Jevric est titulaire d'un baccalauréat en génie chimique de la Ryerson University et d'un MBA en gestion du marketing, finance et stratégie de la Rotman School of Management.

Elizabeth Rice

Directrice, sécurité des produits et affaires réglementaires

AkzoNobel

Au cours des 12 dernières années, madame Rice a travaillé au sein de l'une des plus importantes entreprises mondiales de peinture et de revêtements dans leurs bureaux à Cleveland en tant que directrice pour l'Amérique du Nord de la sécurité des produits et des affaires réglementaires. Elle s'implique dans tous les aspects des divisions commerciales d'Akzo en lien aux travaux de réglementation continus dans les



d'importants dossiers législatifs et réglementaires en tant que représentante d'AKZO dans le Groupe de travail sur les peintures et les revêtements (PCWG) de l'ACIPR; le premier comité à travailler en collaboration avec des représentants du gouvernement fédéral sur toutes les questions de réglementation ayant des répercussions sur le secteur CASE au Canada. Avant de se joindre à Akzo Nobel, elle a passé cinq ans au sein de l'entreprise Scotts Miracle-Gro, et elle a travaillé pendant une courte période en tant qu'assistante à la recherche à l'*American Institutes for Research*. Elle est titulaire d'un diplôme en sciences politiques de l'Ohio State University et d'un MBA en commerce de la Franklin University.

MOBILISATION DE L'ACIPR



Les efforts de mobilisation de l'ACIPR soutiennent une industrie de revêtements canadienne plus forte

- Réunion entre le groupe de travail sur les revêtements et les adhésifs de l'ACIPR et des représentants de l'ARLA pour discuter des décisions finales limitant six biocides utilisés dans la peinture au Canada
- Le Canada adopte le Système général harmonisé (SGH), Révision 7, avec une période de transition de trois ans
- Santé Canada a l'intention de retirer l'exclusion de produits de consommation de la Loi sur les produits dangereux
- Le gouvernement indique comment faire une demande de permis avant que la troisième proposition de réglementations sur les COV n'entre en vigueur
- Le World Coatings Council (WCC) publie son premier rapport sur le développement durable
- Le WCC dévoile son programme d'assemblée générale et de réunions en 2023
- La Cour de justice de l'Union européenne annule la désignation du TiO₂ comme étant une substance cancérigène de catégorie 2

REMARQUE : Les membres qui souhaitent obtenir de plus amples informations sur les éléments inclus dans cette publications peuvent les rechercher sur CoatingsHUB ou [communiquer directement avec l'ACIPR](#).

Réunion entre le groupe de travail sur les revêtements et les adhésifs de l'ACIPR et des représentants de l'ARLA pour discuter des décisions finales limitant six biocides utilisés dans la peinture au Canada

En décembre dernier, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a publié ses décisions finales, lesquelles limitent considérablement l'usage d'agents de conservation à feuillet sec et des peintures en pots. Au moins la moitié des six sont toujours considérés comme des éléments clés dans de nombreuses formulations de produits du secteur CASE au Canada. L'utilisation du ziram et du folpet dans les produits du secteur CASE a été révoquée. L'omadine de sodium et le chlorothalonil peuvent toujours être utilisés mais à des niveaux réduits inopérants. L'utilisation du diodofon a été révoquée dans les peintures extérieures, les pâtes à joint de panneaux muraux et dans le tannage du cuir, alors que l'emploi du dazomet est interdit dans les revêtements pour le papier. Les principaux utilisateurs en usine doivent réduire leurs quantités quotidiennes et se voient imposer l'utilisation de systèmes de transfert fermés pour les deux derniers biocides ainsi que pour l'omadine de sodium et le chlorothalonil. Les utilisateurs secondaires des produits contenant certains biocides se voient imposer de nouvelles exigences en matière de gérance de produits, alors que les déclarants et les fabricants doivent réétiqueter leurs produits en conséquence. L'ACIPR a fait parvenir ses commentaires préliminaires aux représentants de l'ARLA, et le groupe de travail sur les revêtements et les adhésifs a rencontré des représentants pour poser plusieurs questions techniques sur leur approche

Le Canada adopte la Révision 7 du SGH qui sera suivie d'une période de transition de trois ans

En décembre dernier, l'ACIPR a fait parvenir à tous ses membres une alerte de conformité concernant l'entrée en vigueur des modifications finales à la Révision 7 du SGH visant le Règlement sur les produits dangereux (RPD) et de modifications connexes à la Loi. Ces modifications reposent sur l'adoption d'une nouvelle catégorie de danger pour les aérosols ininflammables et sur de nouvelles sous-catégories pour les gaz inflammables, ainsi que sur la modification de l'Annexe I en vue de mettre à jour des éléments connexes dans les FDS. Une nouvelle classe de danger physique, « Produits chimiques sous pression », a été approuvée à partir de la Révision 8. En même temps, le Canada s'attend à ce que l'OSHA des États-Unis approuve la Révision 7 du SGH afin d'assurer un alignement avec ses règlements et son échéancier de mise en œuvre, et ce, avec le moins d'écart possible.

Santé Canada a l'intention de retirer l'exclusion de produits de consommation de la Loi sur les produits dangereux

En décembre dernier, des représentants du gouvernement ont mené une consultation préliminaire auprès de tous les intervenants pour en savoir plus sur leur intention de retirer l'exclusion de produits de consommation de la Loi sur les produits dangereux (LPD) et de ses règlements sous-jacents, laquelle loi n'exige actuellement pas d'étiquettes du SGH et de fiches de données de sécurité (FDS) pour les produits dangereux vendus au détail au Canada. Toutefois, Santé Canada proposera que les fournisseurs de produits de consommation puissent être soustraits à l'obligation de se conformer aux exigences du SIMDUT, pourvu que les fournisseurs puissent produire sur demande des FDS aux détaillants ou aux consommateurs qui l'exige au point de vente. Les membres de l'ACIPR sont invités à faire part de leurs commentaires à l'Association. Une proposition réglementaire plus officielle sera présentée plus tard au cours de l'année.

Le gouvernement indique comment faire une demande de permis avant que la troisième proposition de réglementations sur les COV n'entre en vigueur

Les membres de l'ACIPR ont reçu les dernières directives d'Environnement et Changement Climatique Canada (ECCC) sur toute demande de permis à faire en vertu du *Règlement limitant la concentration en COV de certains produits*. Les fabricants et les importateurs d'adhésifs, d'obturants et de produits connexes doivent faire une demande d'options de remplacement concernant les permis relatifs à la conformité aux COV et cette demande doit être faite avant la date d'entrée en vigueur du règlement (p. ex., la demande pour l'option de permis du Système d'échange d'unités de conformité de COV doit être faite avant octobre 2023).

Le WCC (World Coatings Council) publie son premier rapport sur le développement durable

Le World Coatings Council (WCC) a publié son premier rapport intitulé *Sustainability in the Global Paint & Coatings Industry (Durabilité dans l'industrie de la peinture et des revêtements)*, lequel souligne les efforts continus de l'industrie des revêtements à l'échelle mondiale en matière de durabilité; ces efforts visant à faire avancer les technologies fondées sur la science et la fabrication des revêtements, tout minimisant également les effets sur la santé humaine et l'environnement. Le rapport met l'emphase sur l'aspect crucial de l'industrie mondiale des revêtements dans sa quête d'atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, et plus particulièrement neuf de ces ODD qui pourraient avoir une plus grande incidence sur l'industrie. L'utilisation de revêtements est essentielle pour rendre les produits et l'environnement construit plus durables. Le rapport donne d'ailleurs des exemples qui viennent étayer la charte de développement durable du WCC. Il se penche également sur les efforts de l'industrie pour assurer une croissance économique grâce à une utilisation efficace des ressources dans le cadre des processus de production et de la consommation de matières premières, et en mettant en œuvre des mesures de santé et de sécurité. Le rapport peut être téléchargé sur le

Le WCC dévoile son programme d'assemblée générale et de réunions en 2023

L'assemblée générale annuelle du WCC se tiendra du 12 au 15 mars 2023 à Istanbul, en Turquie. Tout au long de 2023, de nouvelles réunions régionales seront organisées en plus des réunions mensuelles régulières. Comme le WCC compte 17 associations participantes, les associations régionales de peinture et de revêtements en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique sont les suivantes: BCF, CEPE, FIPEC, VdL, ASEFAPI, BOSAD, SAPMA, MEPCA; quatre autres sont en Amérique : CPCA, ACA, ANAFAPYT et ABRAFATI; et cinq autres en Asie-Pacifique : JPMA, CNCIA, MPMA, APMF, NZPMA. Les réunions de février et d'avril porteront principalement sur les priorités législatives et réglementaires et les revêtements maritimes. Les membres de l'ACIPR sont invités à partager leurs points de vue sur des questions internationales en importance.

La Cour de justice de l'Union européenne annule la désignation du TiO₂ comme étant une substance cancérigène de catégorie 2

Plusieurs années après que cette classification ait été proposée au sein de l'Union européenne et formellement approuvée par la Commission européenne en 2019, cette décision et les règlements connexes ont été contestés devant la Cour de justice de l'Union européenne. À l'automne 2022, la Cour a conclu que la Commission européenne avait commis une erreur manifeste dans son évaluation de la fiabilité et de l'acceptabilité de l'étude sur laquelle la classification a initialement été basée, et qu'elle a transgressé les critères en vertu desquels une telle classification ne peut que faire référence à une substance qui possède la propriété intrinsèque de provoquer un cancer. Plusieurs associations du WCC ont travaillé d'arrache-pied au cours des dernières années pour défendre auprès d'organismes de l'Union européenne et de décideurs politiques cette position rationnelle et fondée sur la science; et fort heureusement, cette position a été reconnue par la Cour de justice de l'Union européenne. Cette classification aurait créé un précédent pour beaucoup d'autres substances ayant des propriétés à faible solubilité et à faible toxicité similaires.

L'ACIPR DANS LES ACTUALITÉS



Décision de la Cour européenne sur le dioxyde de titane : leçons réglementaires pour le Canada

Le rapport d'évaluation préliminaire sur le TiO₂ et les composés de titane connexes sera publié au Canada en 2023, en vertu du PGPC du gouvernement fédéral. L'industrie espère que le Canada prendra sérieusement en compte le récent jugement de la **Cour générale européenne qui a rejeté la classification en 2020** de la Commission européenne plaçant le TiO₂ dans la Catégorie 2 Cancérigène.

L'efficacité et la collaboration : deux facteurs essentiels pour une meilleure réglementation de l'ARLA

L'ACIPR continue de s'impliquer auprès de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire sur la question de la modernisation continue de l'approche existante. La mise en œuvre des initiatives du processus de modernisation est **prévue pour la fin de 2023**.



Plantez un **Arbre**. Émettez de **l'air pur**.

L'ACIPR est fière d'appuyer Arbres Canada. Ces dons annuels au nom de l'ACIPR et de tous les membres et non-membres contribuent aux efforts de séquestration du CO₂ et de reboisement au Canada.

Plantez un arbre



TreeCanada
ArbresCanada

INITIATIVES EN DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le saviez-vous ?

Les revêtements servent à de nombreuses applications pour d'innombrables substrats dans une vaste gamme de produits fabriqués allant des automobiles aux emballages en passant par le marquage des routes. Ce qui est remarquable au sujet des **progrès environnementaux** dans ce domaine est qu'ils sont conçus de manière à donner de bons résultats dans diverses conditions, et ces revêtements procurent au produit fini des **caractéristiques évoluées** de rendement pour de nombreux produits finis, et ce, tous les jours. Cela signifie une **protection** contre la dégradation, comme la corrosion, l'abrasion, les températures élevées ou basses, les rayons ultraviolets, la moisissure et les microbes. Tous ces revêtements permettent d'améliorer le cycle de vie des biens précieux et offrent une **meilleure gestion des produits et une plus grande durabilité**.

Behr fait l'annonce d'un nouveau produit : une peinture antibactérienne et virucide enregistrée en vertu de l'EPA

La peinture appelée **Copper Force Paint** incorpore une technologie ion cuivre antibactérien enregistrée en vertu de l'EPA des États-Unis qui peut tuer 99,9 % des bactéries et des virus, y compris le SRAS-CoV-2, moins de deux heures après un contact sur les surfaces peintes.

Mirapakon innove en écotechnologie et établit une alliance stratégique en Europe

MIRAPAKON, une filiale de SiliCycle Group, spécialisée dans le marché de l'écotechnologie, vient de conclure un partenariat de 1,6 million de dollars avec la société européenne TEPAJYA, afin de poursuivre ses activités dans le domaine des solutions écologiques ayant un impact positif sur l'environnement à l'échelle mondiale. Après 15 ans de R et D, consolidées par un brevet de l'Université de Buffalo et une collaboration de la US Navy, MIRAPAKON a réussi à développer et à commercialiser des revêtements écologiques

BASF devient un fournisseur stratégique de matériaux actifs de cathode pour la fabricant de batterie PPES

BASF TODA Battery Materials a livré son premier lot de matériaux actifs de cathode comprenant du NCM (nickel-cobalt-manganèse). Ceci a été rendu possible grâce à son entreprise commune avec Prime Planet Energy & Solutions (PPES), un plan commun entre Toyota Motor et Panasonic. « PPES s'est engagée à fournir des batteries et à offrir une vaste gamme de solutions à valeur ajoutée basées sur ces dispositifs à force vitale dans le but de protéger l'environnement et les ressources de notre précieuse planète, » a fait savoir le chargé de projet de PPES.

Tendances en matière de durabilité en 2023

On prévoit que la protection de la nature continuera à être une préoccupation majeure pour les entreprises en 2023, à la suite des appels pressants lancés lors de la dernière Conférence des Nations Unies sur la biodiversité qui s'est tenue à Montréal. **Un rapport intitulé World in Balance** démontre que les organisations qui ont accompli d'importants progrès dans la mise en œuvre des **pratiques durables** ont généré de meilleurs revenus et obtenu une **augmentation des employés (83 % de plus) entre 2020 et 2021**.

RECONNAISSANCE DES MEMBRES



La technologie durable d'Axalta reçoit le prix BIG Innovation 2023

Systèmes de revêtements Axalta est fière d'avoir reçu le prix 2023 Business Intelligence Group (BIG) en innovation pour son électrorevêtement **AquaEC® Flex Broad Bake Electrocoat**.

Entreprises ayant reçu la note de « A » dans le cadre du Carbon Disclosure Project 2022

283 entreprises figurent sur le palmarès 2022 de la liste **Climate Change A**, alors que 103 autres entreprises se trouvent sur la liste Water Security A.

Lanxess a obtenu une note de « A » dans la catégorie Changement climatique et BASF dans la catégorie Sécurité de l'eau.

AkzoNobel a été classée comme étant parmi les meilleurs employeurs dans huit pays, selon TEI

Dans le dernier bilan du Top Employers Institute, **AkzoNobel a été reconnue dans huit pays** : le Brésil, la Chine, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Suède, le Royaume-Uni et les États-Unis – tous ces pays ont renouvelé leurs certifications. TEI accorde des certifications aux organisations qui mettent les gens au premier plan par le biais de leurs politiques en matière de ressources humaines.

PPG récompensée par Newsweek America et JUST Capital

La liste de Newsweek America souligne le travail des 500 entreprises américaines les plus responsables. **En 2022, PPG**, 38 % des ventes de PPG provenaient de produits formulés de façon durable. L'objectif de l'entreprise est d'atteindre 40 % d'ici 2025, et pour s'y rendre, elle a publié plusieurs solutions durables. PPG figure également sur la liste de l'organisme **JUST Capital**, qui classe les plus grandes entreprises en Amérique en fonction de leur traitement envers les travailleurs, les communautés, les clients, les actionnaires et les organismes de **gouvernance et l'environnement**.

Brenntag a obtenu le statut Platine d'EcoVadis en évaluation de la durabilité

Pour la première fois, **Brenntag a obtenu le statut Platine** dans la catégorie de l'évaluation de la durabilité, qui est la cote la plus élevée décernée parmi la première tranche de 1 %

Certification de catégorie statut Or d'EcoVadis décernée à BYK USA Inc.

BYK USA est la quatrième entreprise BYK à recevoir la certification statut EcoVadis Or, après BYK Additives UK, BYK (Pays-Bas) et BYK-Chemie (Allemagne). BYK USA figure parmi la première tranche de 5 % des entreprises certifiées EcoVadis. EcoVadis produit les évaluations d'entreprise plus reconnues en matière de durabilité.

Nous voulons savoir!

Vos nouvelles sont importantes - Aidez-nous à partager vos réussites.

Veillez faire part à l'ACIPR des nominations, des prix et des reconnaissances spéciales décernés à votre entreprise!

Communiquez-nous vos nouvelles



Association canadienne
de l'industrie de la peinture
et du revêtement

Canadian Paint
and Coatings
Association

Maintenant disponible en ligne **PERSPECTIVES**

Visitez canpaint.com pour voir
la dernière édition de PERSPECTIVES.
Si vous souhaitez recevoir une
copie imprimée, contactez l'ACIPR.



L'ÉCONOMIE CANADIENNE



OECD : Les pires résultats économiques pour le Canada sont prévus entre 2020-2030 et 2030-2060

Le temps est venu pour **la classe politique canadienne de revoir ses priorités** et de prendre les mesures nécessaires pour créer des conditions favorables à une économie plus productive au cours des trois prochaines décennies. Cette situation nécessite une intense réflexion, de l'expertise et des mesures d'incitation.

Perspectives économiques 2023 du Conference Board du Canada

Le CBdC a demandé à deux grands penseurs de présenter leurs prédictions sur des questions clés relatives au **ralentissement économique au Canada** en 2023. La croissance du PIB du Canada sera potentiellement **inférieure à 2 % en 2023 et 2024**. L'inflation devrait rester élevée (on s'attend à ce que le retour à la **cible de 2 %** se fasse à long terme). Le conflit entre la Russie et l'Ukraine demeure le plus important point de discord économique provoquant une onde d'incertitudes sur les marchés.

Moyens par lesquels la numérisation peut éliminer des sources d'irritation en 2023

Sources de financement pour les entreprises canadiennes du secteur CASE en 2023

- Programme canadien de grappes d'innovation mondiales investit un milliard de dollars**
 Cinq contributions non remboursables sont **autorisées dans cinq grappes**, notamment les technologies numériques, la grappe de la fabrication de pointe et la grappe du développement de l'IA dans les chaînes d'approvisionnement.
- Programme d'accélération du commerce du Canada**
 Le programme **EDC et World Trade Centre de Toronto** aide les PME à acquérir des connaissances et un réseau de contacts pour débloquer leur potentiel d'exportation.
- Réseau EUREKA – Appel de propositions Canada 2023 jusqu'au 15 février**
 Ce **réseau international** encourage les projets de collaboration en matière de recherche et d'innovation en sciences et en technologie entre les organisations de pays membres.

Trois tendances technologiques permettront d'influencer les revêtements fonctionnels au cours des prochaines années

Apprendre d'avantage




CANADA COATINGS HUB™
 Améliorez la conformité. Atténuez les risques.

Êtes-vous en phase avec la réforme réglementaire ?

Le gouvernement canadien veut **reconstruire en mieux**.
De meilleures réglementations qui peuvent avoir un impact sur votre gamme de produits. Suivez **l'évolution des exigences de conformité**.

Connectez-vous ou visitez canpaint.com pour devenir membre !

LES INNOVATIONS TECHNIQUES



La technologie de « ramonage des canalisations » permet de réduire l'empreinte carbone

Les fabricants du domaine de la peinture et des revêtements peuvent maintenant réduire de manière significative **leur empreinte carbone**, et ce, tous les jours, grâce à un système de récupération de produit liquide (souvent appelé technologie de « ramonage des canalisations » ou 'pigging' technology).

Des chercheurs ont inventé une technologie des catalyseurs pouvant transformer des matières renouvelables en acide et en acrylates, ainsi que des polymères superabsorbants tout **en réduisant les coûts de fabrication**.

Du polyuréthane d'origine biologique synthétisé à l'aide d'huile de jatropha renouvelable

Ce nouveau revêtement composite à base de polyuréthane de la biomasse offre un refroidissement ainsi que des propriétés anticorrosion et de recyclabilité supérieures pour assurer **une protection des surfaces**.

Le fondement scientifique sur les épidémies a contribué à développer un revêtement conducteur à la fine pointe

Des scientifiques ont démontré comment un revêtement hautement conducteur pouvait imiter la propagation d'un virus par le biais d'un procédé de « **percolation explosive** », qui est un procédé mathématique applicable à des systèmes financiers et à des réseaux informatiques, mais qui n'a pas encore été appliqué aux systèmes de gestion du matériel.

Revêtements hydrogénés : un investissement dans les prochaines générations

Découvrez les commentaires concernant les plus récents développements et les attentes pour le marché des revêtements hydrogénés en réponse aux questions sur **le transfert et le stockage de l'hydrogène**.

Nouveau biocide non métallique pour les revêtements marins antisalissures

Ce nouveau biocide repousse les larves d'anatife se trouvant sur une surface traitée avec un effet non létal par le biais d'une nouvelle approche biotechnologique **axée sur la médétomidine**.



Membres
seulement

LES RAPPORTS
de STATISTIQUES
et **RECHERCHE**



Membres
seulement

LES RAPPORTS
de FUSIONS
et **ACQUISITIONS**



Le **HUB MÉDIA**
de l'**ACIPR**

Nouvelles • Blogue • Événements



Le centre de bricolage de l'ACIPR a tout ce dont vous avez besoin, des **tutoriels à l'inspiration**, pour que vous puissiez **peindre vous-même**.

Visit canpaint.com/fr/centre-de-bricolage/



Voir ce courriel dans votre navigateur

[Désinscrire de cette list](#)

Copyright © 2023 Association canadienne de la peinture et du revêtement, tous droits réservés.

